

APPEL À CANDIDATURE

jusqu'au 20 mars 2026

“Première résidence”
Arts Visuels
du 16 mai au 28 juin 2026

Ouvert uniquement aux
diplômé·es TALM d'un DNSEP
Art ou Design en 2023, 2024,
2025

PRÉSENTATION

Formats, résidence d'artistes

L'association Formats, implantée à Beaucouzé (près d'Angers) et créée en 2023, est un lieu dédié à l'accueil d'artistes en résidence dans les disciplines des arts visuels et des écritures. Elle a pour missions :

- l'accompagnement et la promotion des artistes accueilli·es,
- le rayonnement des œuvres à travers des actions de médiation culturelle (expositions, performances, éditions, lectures, ...),
- la création de synergies entre artistes, professionnel·les et publics.

En partenariat avec l'école supérieure d'art et de design TALM, Formats propose une première expérience de résidence pour un·e jeune artiste récemment diplômé·e de l'école.

L'objectif est d'offrir un cadre propice à la recherche, la création libre et à l'échange, tout en favorisant l'insertion de l'artiste dans le tissu culturel local et régional.

L'association met à disposition de l'artiste accueilli·e :

- un espace de création de 25m2, adapté aux besoins de recherche et de production,
- un logement attenant pour la durée de la résidence,
- un accompagnement personnalisé (réseaux professionnels, associatifs, administration, communication ...).

L'École supérieure d'art et de design TALM – Tours, Angers, Le Mans

Accompagner les jeunes diplômé·es dans leur parcours d'insertion professionnelle est un enjeu pour les écoles supérieures d'art et de design. Le dispositif de résidences *Les Affluentes*, initié par TALM, s'inscrit pleinement dans cette perspective.

Les Affluentes renvoient à la dynamique des rivières du territoire de TALM (la Maine, la Mayenne, la Jouanne, la Vienne, le Loir, l'Indre, etc.) qui se nourrissent et s'enrichissent d'apports mutuels et constants, au cœur du bassin fluvial de la Loire. Les résidences se déplient donc selon une géographie particulière et empruntent au modèle environnemental sa logique écosystémique pour fédérer un ensemble significatif d'acteurs interrégionaux.

Les Affluentes sont portées par les trois sites de TALM, en partenariat avec des structures publiques et privées de leurs territoires.

CANDIDAT·ES ÉLIGIBLES

Cet appel à candidature s'adresse aux titulaires du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) obtenu en 2023, 2024 et 2025 à TALM, option Art ou Design. Les artistes répondent à l'appel de manière individuelle. **Il est destiné aux artistes n'ayant jamais bénéficié d'un accueil d'une résidence.**

Pour des raisons pratiques, il est préférable que le·la résident·e soit véhiculé·e ou a minima disposer du permis B.

CONDITIONS PROPOSÉES AU RÉSIDENT·E

Le·la résident·e bénéficia : :

- d'une résidence de 1 mois et demi, du 16 mai au 28 juin 2026,
- d'un espace de travail de 25m², et d'un accès au terrain/jardin de 400m²,
- d'un logement meublé pour la durée de la résidence (cf. photos en annexe),
- d'une bourse de création de 1800 € TTC, sur présentation d'une facture conforme,
- d'une enveloppe complémentaire maximale de 375 € TTC pour les interventions publiques ou actions culturelles,
- d'une prise en charge des frais de production à hauteur de 675 € TTC maximum, sur justificatifs,
- d'une prise en charge des frais de déplacement à hauteur de 150 € TTC maximum, sur justificatifs,
- d'un accompagnement administratif et logistique (facturation, justificatifs, ...),
- d'un accompagnement artistique et professionnel,
- d'un accompagnement spécifique selon ses besoins (communication, écriture, médiation, ...),
- d'un accès aux ressources TALM (ateliers techniques, bibliothèque, ...).

Une convention de résidence signée avant la résidence, précisant les droits et obligations de chaque partie. Elle précisera les clauses concernant la propriété intellectuelle, les assurances, l'annulation/interruption, l'utilisation des images en résidence, les données personnelles. Un règlement intérieur Formats complètera cette convention.

CAHIER DES CHARGES

Objectifs de la résidence :

- proposer un temps de recherche et création artistique rémunéré, sans attente de rendu,
- inscrire le projet artistique sur le territoire de Beaucouzé en favorisant les rencontres, les formes de médiation ou d'actions à destination des publics beaucouzéens, à définir selon le projet proposé et le souhait de l'artiste.

CRITÈRES DE SÉLECTION

• Qualité artistique et singularité du projet

Originalité, cohérence de la démarche de l'artiste au regard du lieu et de son implantation géographique.

• Engagement dans la médiation

Intérêt et capacité de l'artiste à partager sa démarche avec le public, sous la forme qu'il·elle souhaite (ateliers, rencontres, actions pédagogiques).

CALENDRIER ET SÉLECTION

- Ouverture de l'appel à candidatures : mardi 17 février 2026
- Date limite de candidatures : vendredi 20 mars 2026 (minuit)
- Comité de présélection : semaine du 23 mars 2026
- Entretien des artistes présélectionné.es avec le comité de sélection : semaine du 30 mars 2026
- Réponse aux candidat.es : semaine du 6 avril 2026
- Résidence : du samedi 16 mai au dimanche 28 juin 2026

Le comité de pré-sélection

- Formats (Anne Boureau et Timothée Barini)
- Anne-Hélène Frostin, directrice TALM Angers
- Mélanie Rouger, responsable de la professionnalisation TALM (3 écoles)
- Blanche Bonnel, artiste associée - accueillie en résidence à Formats en 2025

Le comité de sélection complétera celui de la pré-sélection

- Mélanie Gaunelle, chargée de projets culturels Arts Visuels, département de Maine-et-Loire
- Lucile Neau, responsable communication et action culturelle, ville de Beaucouzé

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent être envoyées exclusivement au format numérique (PDF) à :

contact.formats@gmail.com et professionnalisation@talm.fr

avant le 20 mars 2026 à minuit.

L'objet du mail sera : Candidature résidence Formats & TALM – Prénom Nom.

Le dossier de candidature doit contenir :

- un dossier artistique et/ou portfolio + CV,
- une note d'intention quant au projet envisagé durant la résidence (2 pages max),
- nous souhaitons que les candidat.es puissent présenter librement ce qui représente le mieux leur travail, leur sensibilité et leur univers artistique,
- réponse à la question : "Selon les informations dont vous disposez ou que vous trouverez sur la ville de Beaucouzé, en quoi votre projet peut s'inscrire sur ce territoire ?".

Toute candidature incomplète ou hors-délai sera rejetée sans recours possible.

L'artiste retenu.e transmettra un(des) visuel.s pour la communication institutionnelle. Formats, résidence d'artiste s'engage à ne pas utiliser ces visuels en dehors du cadre de la résidence.

Les données personnelles recueillies dans le cadre de cet appel à candidature sont utilisées uniquement à des fins de gestion de la résidence et ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers.

CONTACT

Formats, résidence d'artistes

Anne Boureau

contact.formats@gmail.com / 06 20 75 96 63

 @formats.residence.artistes

Service professionnalisation TALM

Mélanie Rouger

professionnalisation@talm.fr / 06 14 15 25 98

<https://esad-talm.fr/>

 @talm_angers | @talm_lemans | @talm_tours



Formats, résidence d'artistes est soutenu par :



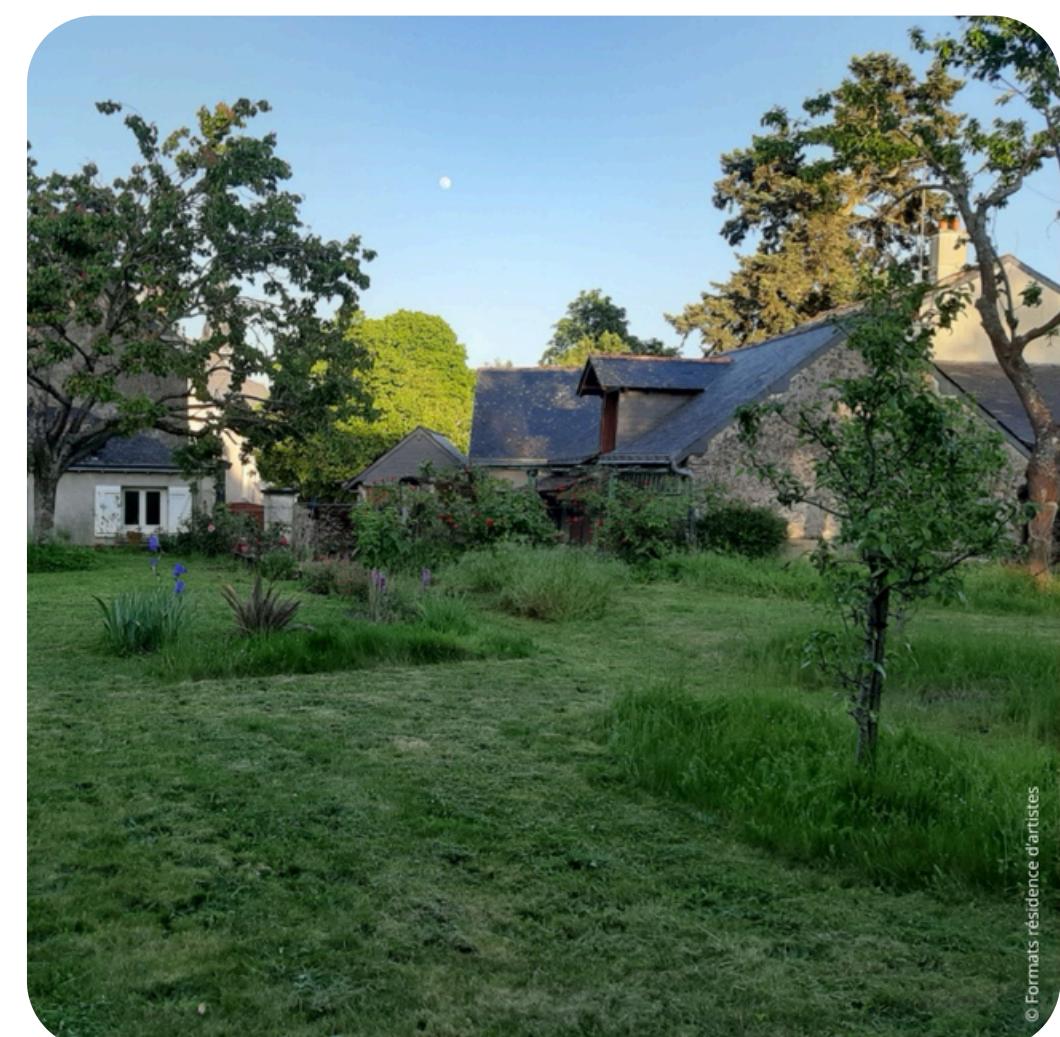
Le programme *Les Affluentes* propose des résidences professionnalisantes à destination des jeunes diplômé.es de TALM, soutenu par :



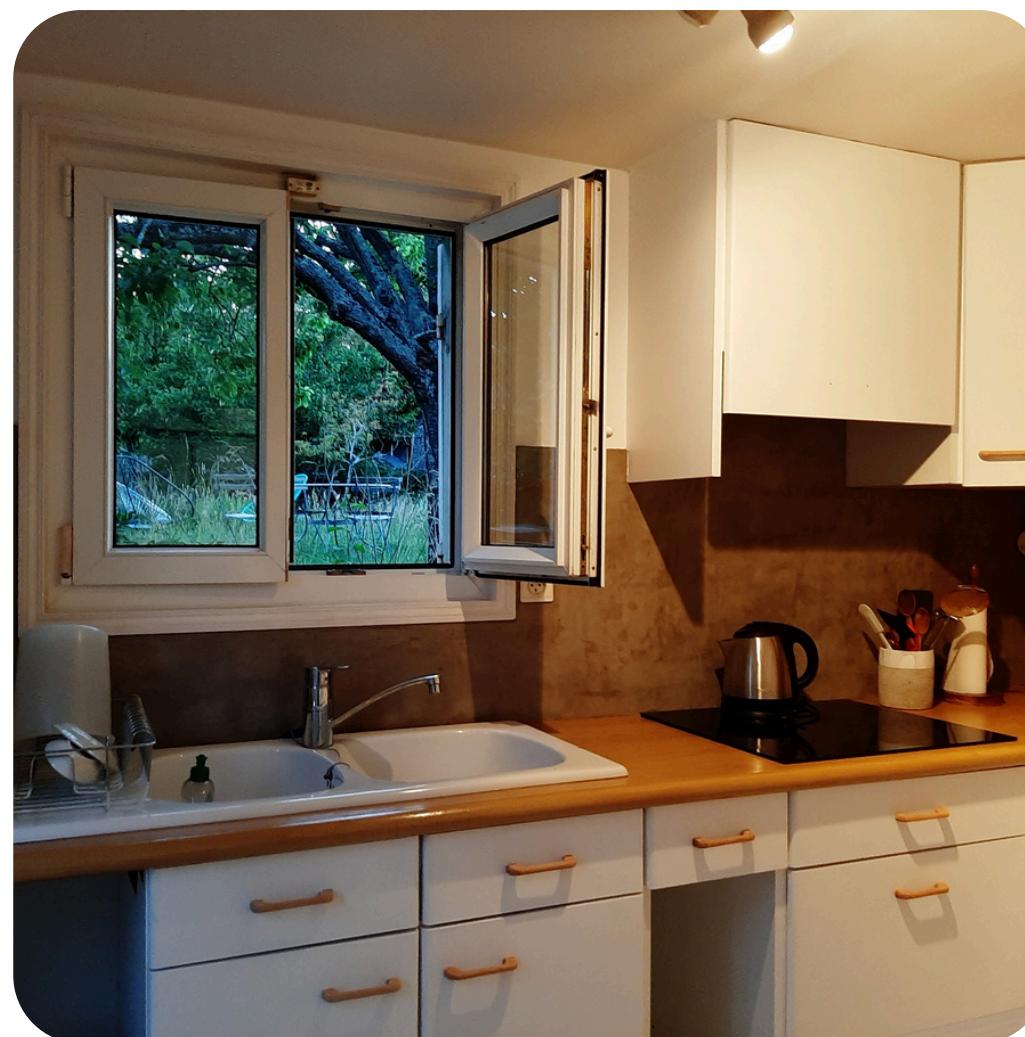
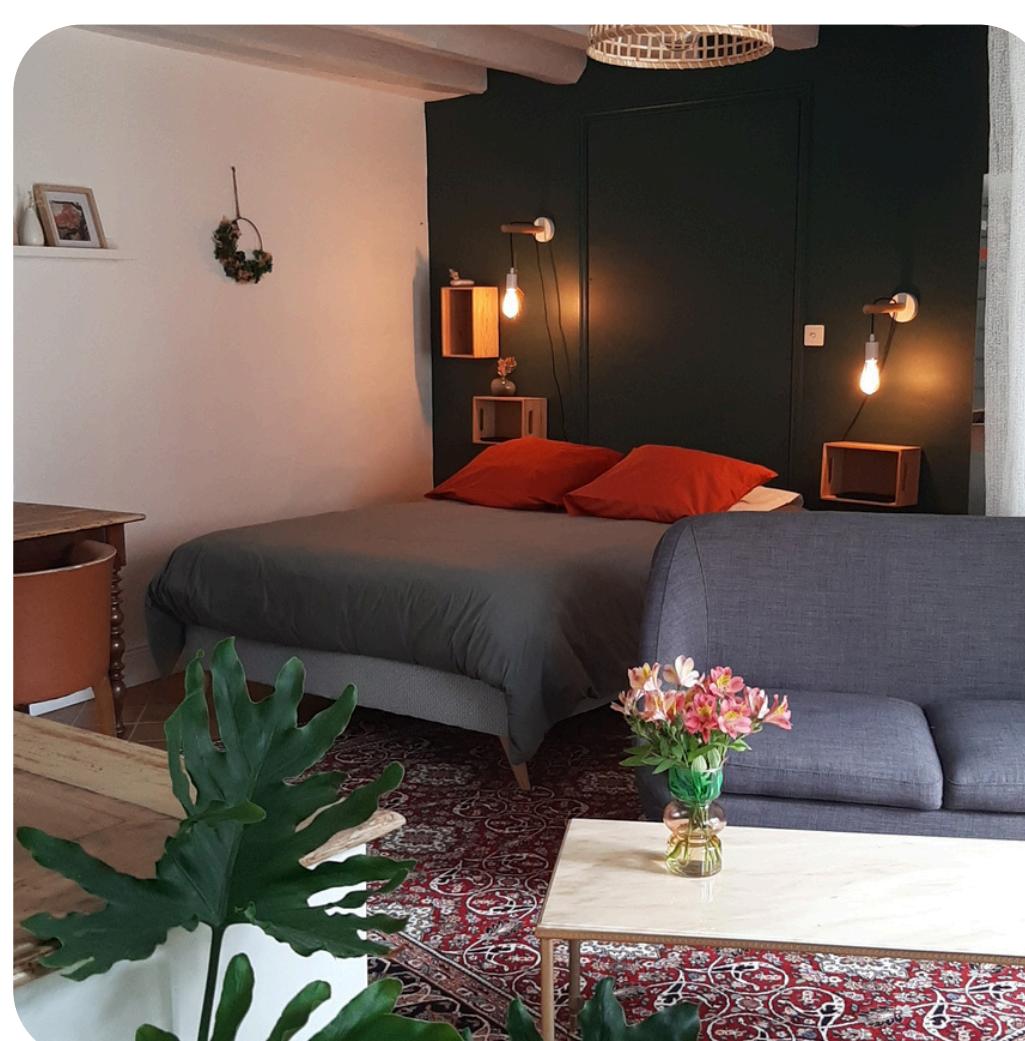
ANNEXE - album photos



Espace de travail



Jardin



Logement

